



Doc. 7821
02 mai 1997

Enjeux futurs des sciences et de la technologie de la mer en Europe

Proposition de résolution

déposée par M. Ivan MELNIKOV et d'autres membres de l'Assemblée

Les océans couvrent 71 % de la surface du globe terrestre, auxquels il faut ajouter 7 % pour les rivières et les lacs.

Les océans ont une fonction capitale pour toute vie sur terre. Leur exploration et leur exploitation assurent à l'humanité d'importantes ressources en minéraux et hydrocarbures (gaz et pétrole) ainsi que des ressources biologiques telles que poissons, algues, etc.

Les progrès de la technologie au large ont permis d'accéder à d'immenses gisements de pétrole et de gaz dans le sous-sol marin ainsi qu'à de nouvelles ressources minérales inexploitées.

4. «Les énergies marines renouvelables», qui comprennent l'emploi de la force éolienne sur les sites en mer et dans les régions côtières ainsi que l'utilisation des vagues, des marées et des courants marins pour produire de l'électricité, représentent un potentiel considérable.

La production d'eau douce pour la consommation humaine, l'agriculture et l'industrie par le dessalement de l'eau de mer peut, dans l'avenir, revêtir une importance capitale pour de nombreuses régions du monde.

La pêche et l'aquaculture, mais également l'exploitation d'autres ressources biologiques marines doivent faire l'objet d'une gestion durable, si l'on tient à sauvegarder la biodiversité et éviter la destruction des écosystèmes.

L'utilisation des océans comme voie de communication joue un rôle crucial dans le commerce mondial et a permis d'importants progrès économiques dans les régions côtières comme dans les régions intérieures. De nouveaux progrès dans ce secteur, comme le renouvellement des infrastructures portuaires, seront des facteurs d'emploi et contribueront largement à la compétitivité de l'Europe.

Grâce aux nouveaux moyens de la science et de la technologie, il est aujourd'hui possible de localiser et de récupérer des trésors archéologiques sous-marins.

Enfin, le développement des zones côtières et l'utilisation des mers sont de nouveaux défis scientifiques et technologiques que notre société devra relever au prochain millénaire.

L'Assemblée estime que toutes les questions susmentionnées appellent de nouvelles initiatives scientifiques et technologiques afin d'accroître la base de connaissances nécessaire à la gestion et à l'exploitation des océans et d'améliorer la compétitivité des entreprises européennes qui opèrent en milieu marin.

Elle se félicite de l'initiative prise par les Nations Unies qui ont déclaré 1998 l'Année internationale des océans et du thème central «Les océans, un patrimoine pour le futur» choisi pour Expo' 98, l'exposition universelle qui se tiendra en 1998 à Lisbonne, à laquelle l'Assemblée entend participer.



Dans cette optique, l'Assemblée invite les gouvernements des pays membres, notamment ceux des Etats côtiers, et l'Union européenne à:

1. privilégier davantage la recherche et le développement technique concernant les systèmes de production au large de demain, sans oublier le recyclage du matériel;
2. accroître les efforts dans le domaine de la recherche et du développement technique en vue de l'utilisation des énergies marines renouvelables (vent, vagues, marées, courants);
3. promouvoir le développement et l'utilisation de techniques de pêche compatibles avec l'utilisation durable de ces ressources;
4. veiller à ce que la recherche et le développement technique dans le domaine de l'aquaculture préparent l'industrie à s'adapter à des normes environnementales et sanitaires strictes et à une augmentation des objectifs de production;
5. étudier la possibilité de produire et d'utiliser des ressources biologiques marines à des fins industrielles diverses et en vue de la consommation humaine;
6. renforcer la recherche dans le domaine de la biodiversité et de la biotechnologie marines;
7. étudier et élaborer des technologies pour l'extraction de différentes ressources minérales dans le sous-sol marin;
8. intensifier les efforts de recherche et de développement technique en vue de la production peu coûteuse d'eau dessalée;
9. déterminer et mettre au point des systèmes d'utilisation durable des ressources côtières, notamment de nouvelles utilisations des mers;
10. encourager les activités de recherche et de développement technique qui renforceront la compétitivité et la qualité technique de la construction navale en Europe, des installations au large et des industries connexes;
11. accorder davantage d'importance à l'élaboration de systèmes de transport maritimes sûrs et ne portant pas atteinte à l'environnement, notamment grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de communication et de l'espace;
12. améliorer la conception et le fonctionnement des installations portuaires;
13. d'une manière générale, renforcer la recherche, le développement, l'éducation et la formation en la matière;
14. créer une structure européenne de type fédéral afin de promouvoir la coopération entre les nombreux centres européens d'études avancées et toutes les autres parties intéressées.

Signé (voir au verso)

Signé:

MELNIKOV Ivan, Fédération de Russie
BARTODZIEJ Gerhard, Pologne
BEAUFAYS Pierre, Belgique
BIGA-FRIGANOVIĆ Snježana, Croatie
FERNÁNDEZ AGUILAR Adolfo, Espagne
FREY Claude, Suisse
JANEČEK Josef, République tchèque
LIIV Anti, Estonie
LITHERLAND Robert, Royaume-Uni
MELČÁK Miloš, République tchèque
OLRICH Tomas Ingi, Islande
ONAINDIA Mario, Espagne
PROKEŠ Jozef, République slovaque
PRUSI Abdurauf, "L'ex-République yougoslave de Macédoine"
RAŠKINIS Arimantas, Lituanie
REWAJ Tadeusz, Pologne
ROSETA Pedro, Portugal
ȘTEOLEA Petru, Roumanie
THOMPSON Jack, Royaume-Uni
YÜRÜR Sükrü, Turquie
ZISSI Rodoula, Grèce